

REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

JOURNAL OFFICIEL

DES

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie

Paraissant tous les Jueidis à 8 heures du soir.

Matahiti 60.
N^o 36.

Te Uea a te Hau no te mau Haapas raa farani i Oteania

Mohano maha
7 no tetepa 1911

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):

Intérieur—Un an.....	18 fr.	Extérieur—Un an.....	20 fr.
id. Six mois..	10 »	id. Six mois..	11 »
id. Trois mois..	6 »	id. Trois mois..	6 50

Un numéro : 50 centimes.

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

PRIX DES ANNONCES (au comptant):

Les 20 premières lignes.....	50 c. la ligne
Au-dessus de 20 lignes.....	25 id.

Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

Rentrée de M. le Gouverneur au Chef-lieu.
Décision autorisant M. Léonce, Rodolphe, Brault, Consul de Norvège, à exercer ses fonctions consulaires à Papeete.
Concours pour l'emploi d'Inspecteur adjoint des colonies.

PARTIE NON OFFICIELLE

Avis concernant les examens pour l'obtention de bourses.
Chambre d'Agriculture. — Avis.
Situation financière de la Caisse agricole.
Situation de la Banque de l'Indo-Chine.
Mouvement commercial du port de Papeete.
Service postal. — Marche des courriers.

PARTIE OFFICIELLE

Gouvernement des Établissements français DE L'Océanie

AVIS

M. le Gouverneur rentré au Chef-lieu, le 7 septembre, de sa tournée aux Iles-Sous-le-Vent, a repris le même jour la direction des affaires intéressant la Colonie.

DÉCISION autorisant M. Léonce, Rodolphe, Brault, Consul de Norvège, à exercer ses fonctions consulaires à Papeete.

(Du 7 septembre 1911.)

LE GOUVERNEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 28 décembre 1885 sur le Gouvernement de la Colonie;

Vu la dépêche ministérielle du 28 juillet 1911, n^o 37, par laquelle M. le Ministre des Colonies a notifié l'exécutif accordé à M. Léonce, Rodolphe, Brault, nommé Consul de Norvège à Papeete, avec juridiction sur Tahiti, la Nouvelle-Calédonie et les protectorats et possessions françaises du Pacifique, en remplacement de M. Langomazino, démissionnaire,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. M. Léonce, Rodolphe, Brault, Consul de Norvège à Papeete, est autorisé à exercer ses fonctions consulaires.

Art. 2. La présente décision, qui aura son plein et entier effet à

compter de ce jour, sera communiquée, enregistrée et publiée partout où besoin sera..

Papeete, le 7 septembre 1911.

A. BONHORE.

Ministère des colonies.

Concours pour le grade d'Inspecteur adjoint des Colonies.

Par décision du Ministre des Colonies en date du 8 juin 1911, un concours pour le grade d'inspecteur adjoint des colonies aura lieu à Paris le 7 mai 1912 et jours suivants.

Les demandes devront parvenir au Ministère des Colonies, au plus tard le 15 décembre 1911, et la liste des candidats autorisés à prendre part au concours sera close le 7 janvier 1912.

Les diverses catégories de fonctionnaires et officiers qui peuvent être admis à prendre part au concours sont déterminées ainsi qu'il suit par l'article 80 de la loi de finances du 31 mars 1903, savoir :

- 1^o Les auditeurs au Conseil d'Etat et à la Cour des comptes ;
- 2^o Les fonctionnaires civils du Département des Colonies ayant un traitement d'Europe d'au moins 3,500 fr. et pourvus du diplôme de licencié en droit ou ayant au moins quatre ans de séjour aux colonies ;
- 3^o Les officiers des troupes coloniales ayant le grade de capitaine et assimilés.

Les candidats doivent être âgés de trente ans au moins et de trente-sept ans au plus au 1^{er} janvier de l'année pendant laquelle s'ouvre le concours (art. 1^{er} du décret du 15 septembre 1904).

L'organisation du jury, la nature et le mode des épreuves ainsi que les matières sur lesquelles elles portent sont déterminés par un arrêté ministériel du 8 juin 1911, inséré au *Journal officiel* de la République française du 13 juin 1911 (errata au *Journal officiel* du 14 juin 1911).

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article 11 de l'arrêté ministériel du 8 juin 1911, les officiers et fonctionnaires en service dans la colonie réunissant les conditions ci-dessus indiquées et qui désirent prendre part au concours pour le grade d'Inspecteur adjoint des colonies, devront subir sur place les épreuves préliminaires qui auront lieu à Papeete les 14 et 16 septembre 1911.

Les candidats à ce concours sont priés de bien vouloir se faire inscrire, avant le 10 septembre, au Secrétariat du Gouvernement où ils pourront obtenir tous renseignements complémentaires.

PARTIE NON OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DIVERSES

AVIS

Un concours pour l'obtention de bourses vacantes à l'école centrale de Papeete aura lieu le samedi 30 septembre prochain à 8 heures du matin, dans une salle de cette école. Les demandes d'inscription seront reçues par le Directeur de l'école, jusqu'au 25 inclus.

CHAMBRE D'AGRICULTURE.

AVIS

La Chambre d'Agriculture accorde une prime de **cinq francs** par épervier tué et de **dix centimes** par rat tué.

Apporter les becs d'épervier et les queues de rats à Monsieur F. Millaud, qui délivrera la prime séance tenante.

PARAU FAAITE

E aufau te Tuhaa ohipa no te paeau faaapu i te moni haamau-ruuru e pae farane no te manu rarahi amu manu hoe te pohe e e hoe ahuru tenetima i te iore pohe hoe.

E afai mai i te mau utu manu amu manu e te aero iore ia M. F. Millaud ra, ei reirara oia e aufau mai ai i te moni no te reira

AVIS

L'Administration a l'honneur de rappeler les intéressés à la stricte observation de l'arrêté du 6 janvier 1902, qui est ainsi conçu :

Art. 1^{er}. Les aubergistes, hôteliers, logeurs ou loueurs de maisons garnies, les cabaretiers lorsqu'ils donnent à loger, et enfin toutes les personnes patentables ou non, qui, en fait, donnent habituellement à coucher à des étrangers, seront obligés d'inscrire sur un registre tenu régulièrement les noms, prénoms, âge, professions, dernier domicile, date d'entrée et de sortie de toute personne qui aura couché ou passé une nuit dans leurs maisons. Doivent également être inscrits sur ce registre les personnes qui logent momentanément chez eux, encore bien qu'elles aient leur domicile habituel dans le même lieu.

Art. 2. Ce registre sera coté et paraphé à Papeete par le commissaire de police et dans tous les autres districts de la colonie par le fonctionnaire ou gendarme remplissant les fonctions d'officier de l'état civil.

Art. 3. Toute mutation, entrée ou sortie, inscrite sur ce registre devra être signalée dans les 24 heures à Papeete au commissaire de police, et dans les autres résidences au fonctionnaire désigné à l'article 2.

Art. 4. Ce registre devra être représenté à toute réquisition de l'autorité administrative ou judiciaire.

Art. 5. Les aubergistes, hôteliers, logeurs et autres qui auront négligé de tenir ce registre ou d'y inscrire les mutations prescrites par l'article 1^{er} et ceux qui auront omis de faire connaître les mutations survenues dans leur établissement ou qui auront refusé de représenter ce registre à toute réquisition de l'autorité compétente, seront passibles des peines édictées par l'article 475, § 1^{er} du Code Pénal.

Situation de la Caisse agricole au 1^{er} septembre 1911.

ACTIF.		FR.	C.	FR.	C.
1^o Opérations principales.					
Prêts divers à longs termes (prêts sur hypothèques de propriétés rurales)		126.341	84		
Terrains vendus ou cédés à termes		114.902	89		
Marchandises ou produits en magasin		>	>		
Avances sur marchandises ou produits en Consignation		>	>		
				241.244	78
2^o Opérations accessoires.					
Effets à recouvrer : Prêts sur solvabilité		1.753	87		
— Prêts sur cautions		43.973	60		
Prêts sur hypothèques de propriétés de ville		66.700	81		
Achats de titres		4.000	>		
				116.428	28
3^o Divers.					
Immeubles divers		226	74		
Mobilier		1.307	42		
Caisse		59.533	05		
Correspondants divers		721	05		
Avances à régulariser		16	>		
Intérêts divers sur ventes et prêts		1.145	53		
Prêt au Service Local		11.242	48		
				74.192	27
				431.865	28
PASSIF.					
Bons de Caisse		8.430	>		
Dépôts		248.785	25		
Cautionnement du Comptable		4.000	>		
				261.215	25
Capital ou balance en faveur de la Caisse				272.852	22

Mouvement de la Caisse en août 1911.

DÉSIGNATION DES COMPTES	RECETTES		DÉPENSES	
	FR.	C.	FR.	C.
Effets à recouvrer : Prêts sur cautions	100	>	>	>
— Prêts sur solvabilité	550	>	>	>
Prêts divers à longs termes	1.376	49	2.500	>
Terrains vendus ou cédés à termes	1.400	60	>	>
Avances sur consignation de produits	>	>	>	>
Frais généraux	4	50	1.335	20
Intérêts divers sur les ventes et prêts	817	76	>	>
Dépôts	14.748	35	8.469	86
Correspondants divers	1.157	47	393	57
Prime perçue sur traites délivrées pendant le mois		>	>	>
Profits et pertes	>	>	>	46
Intérêts sur les dépôts		>	25	>
Bons de caisse	>	>	>	>
Totaux du mois	20.155	17	12.724	09
L'encaisse au 1 ^{er} août 1911 était de	52.101	97	>	>
Soit	72.257	14	>	>
Les dépenses du mois s'étant élevées à	12.724	09	>	>
Il reste en caisse au 1 ^{er} septembre 1911	59.533	05	>	>

Résumé des opérations du mois.

	FR.	C.	FR.	C.
Le capital, au 1 ^{er} août 1911, était de...			171.180	30
L'Avoin du compte Profits et pertes s'est augmenté pendant le mois :				
Des intérêts échus :				
Sur les terrains vendus ou cédés....	45	72		
Sur les prêts divers à longs termes.	629	44		
Sur les prêts sur cautions.....	115	50		
Sur les prêts sur solvabilité.....	25	88		
Sur nos dépôts au Crédit Lyonnais 1 ^{er} semestre.....	19	60		
			836	09
Le DÉBIT de ce compte comprend :			172.016	39
Les frais généraux du mois.....	1.336	70		
Les Intérêts sur dépôts payés pendant le mois.....	25	46		
Commission et menus frais dus au crédit Lyonnais 1 ^{er} semestre 1911.....	10	20		
			1.366	36
Le capital au 1 ^{er} septembre 1911 est de.			170.650	08

Certifié conforme aux écritures :

Le secrétaire-trésorier,

Vu et vérifié :

Louis.

Le Chef des Détails du Service de l'Intérieur,

Edm. BRAULT.

Vu :

Le Président du Comité-directeur,

A. CHASSANIOL.

Vu :

Le Censeur :

R. DE BOURNAZEL.

CAISSE AGRICOLE

AVIS

Les personnes qui possèdent des bons de la Caisse Agricole sont invitées à les présenter au guichet de cet Etablissement pour y être échangés pour des billets de la Banque de l'Indo-Chine.

Le Secrétaire-Trésorier de la Caisse Agricole.

LOUIS.

PARAU FAAITE

Te taata' toa e moni parau ta ratou no te Afata Faaapu te faaite hia'tu nei' ia ratou e e afai mai i taua mau moni parau rai te uputa-aufau raa moni a te Afata Faaapu nei ia tau i hia i reira te mau moni parauno te « Banque de l'Indo-Chine ».

Te papai parau mau moni a te Afata Faaapu,

LOUIS.

AVIS

La Caisse Agricole informe le public qu'elle achète le coton longue soie au prix de trente centimes le kilog. et qu'elle fait aussi des avances sur consignation de ce coton à raison de vingt-cinq centimes par kilog.

Le Secrétaire-trésorier,
LOUIS.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Capital : 48,000,000 fr.

privilegiée par décrets des 21 janvier 1875, 20 février 1883,
16 mai 1900 et 3 avril 1901.

SUCCURSALE DE PAPEETE

Situation au 31 août 1911.

ACTIF

Encaisse.....	1.123.862 ⁵⁵
Portefeuille et avances.....	730.430 ⁷⁷
Administration centrale et correspondants....	1.113.464 ⁴⁹
Divers.....	93.812 ⁶²
	3.061.570 ⁴³

PASSIF

Emission de billets au porteur.....	2.400.000 ⁰⁰
Comptes courants et de dépôts.....	529.430 ²⁷
Comptes d'encaissement.....	4.096 ⁹⁶
Effets à payer.....	1.792 ⁵⁰
Divers.....	126.280 ⁷⁸
	3.061.570 ⁴³

Papeete, le 31 août 1911.

Le Directeur,
C. PELLET.

ANNONCES

Beurre de la Nouvelle-Zélande marque "ACORN"

Beurre de crèmerie préparé spécialement pour les pays chauds, qualités de conservation sans égales.

Boîtes de 1 livre, 2 livres et 5 livres

Faites vos Commandes à vos Commissionnaires d'Auckland.

28

"Union Steam Ship Company"

expédiera—

LE VAPEUR "TALUNE"

Pour Raiatea, Rarotonga et Auckland, transbordant pour
Sydney et tous ports de Nouvelle-Zélande —

Vendredi, 8 septembre 1911.

S. R. MAXWELL & Co, Ltd.
Agents,
Quai de Commerce

MOUVEMENT COMMERCIAL DU PORT DE PAPEETE

MOIS DE AOUT 1911.

Dates	Noms des navires	Tonnage	Nombre de passagers	Provenance ou destination	Chargement	Valeur
NAVIRES ENTRÉS						
1 ^{er} août	Tiare Apetahi	24	4	Makatea	Coprah. 24.000 k.	9.780 »
3 —	Titema	8	»	Takapoto	Coprah. 6.000 k.	2.400 »
3 —	S. N. Castle	464	1	San Francisco	Marchandises diverses.	84.720 »
4 —	Aorangi	4.268	28	Wellington	id.	38.661 »
5 —	Cholita	306	24	Makatea	id.	200 »
6 —	Maitai	3.393	16	San Francisco	id.	77.312 »
7 —	Gauloise	125	5	Fakarava	Coprah. 7.536 k. Nacres. 4.358 k.	9.596 »
8 —	Tom-Fisher	84	»	Flint	Marchandises diverses.	6.398 »
8 —	Anapoto	35	17	Raivavae	Café. 12.000 k. Fungus. 104 k. Pia. 200 k. Chevaux. 3 Divers.	6.139 »
10 —	Tiare Apetahi	24	14	Raiatea	Marchandises diverses.	1.160 »
11 —	Talune (courrier de Nlle-Zélande)	2.087	64	Auckland	Marchandises diverses.	221.537 »
12 —	Hotuaura	12	5	Rangiroa	Coprah. 10.500 k.	4.200 »
12 —	Atoroteahi	19	»	Niau	Coprah. 12.000 k.	4.800 »
12 —	Cholita	306	14	Makatea	Sur lest.	»
12 —	Aorai	13	3	Rairoa	Coprah. 8.000 k.	3.200 »
16 —	S. T. Alexander	695	»	Mulkiteo	Bois de construction.	62.682 »
16 —	Toerau	48	1	Takume	Coprah. 1.100 k. Nacres. 876 k.	1.865 »
17 —	Tearia	78	»	Niau	Nacres. 262 k. Coprah. 11.000 k.	28.262 »
18 —	Mariposa (courrier d'Amérique)	3.200	30	San Francisco	Marchandises diverses.	128.320 »
18 —	Cholita	306	15	Makatea	Sur lest.	»
18 —	Rangiroa	12	9	Rangiroa	Coprah. 7.500 k. Porcs sur pieds. 6	3.250 »
19 —	Alex. T. Brown	654	»	Honolulu	Relâche	»
21 —	Tiare Apetahi	24	19	Raiatea	Coprah. 1.500 k. Fungus. 300 k. Vanille. 120 k. Coprah. 1.000 k.	4.070 »
21 —	Areva	12	3	Rangiroa	Coprah. 6.000 k.	2.400 »
22 —	Aprimate	12	4	Kaukura	Coprah. 9.500 k.	3.800 »

Dates	Noms des navires	Tonnage	Nombre de passagers	Provenance ou destination	Chargement	Valeur
NAVIRES ENTRÉS (Suite).						
22 —	Noël	15	3	Rangiroa	Coprah..... 14.000 k.	4.800 »
26 —	Cholita	306	20	Makatea	Sur lest.	»
28 —	Suzanne	24	2	Fakarava	Sur lest.	»
30 —	Tiare Apetahi	24	6	Raiatea	Bois du pays. Porcs.	595 »
						710.147 »

NAVIRES SORTIS

1 ^{er} août	Manureva,	48	18	Iles Australes	Marchandises diverses.....	11.621 »
1 ^{er} —	Motini	6	»	Makatea	id.	510 »
2 —	Oromana	72	17	Tuamotu	id.	58.377 »
2 —	Cholita	306	17	Makatea	id.	7.129 »
4 —	Tiare Apetahi	24	9	Raiatea	id.	15.847 »
5 —	Aorangi	4.268	12	San Francisco	id.	3.675 »
5 —	Mihimana	17	3	Anaa	id.	10.047 »
7 —	Maitai	3.393	28	Wellington	id.	11.183 »
9 —	Cholita	306	28	Makatea	id.	14.020 »
11 —	Talune (courrier de Nlle-Zélande)	2.087	53	Auckland	id.	37.453 »
11 —	Tom-Fisher	84	16	Rarotonga	id.	13.938 »
12 —	S. N. Castle	464	»	Makatea	Sur lest.	»
14 —	Cholita	306	18	Makatea	Marchandises diverses.....	4.096 »
16 —	Tiare Apetahi	24	5	Raiatea	id.	74.826 »
17 —	Hotuaura	12	5	Rangiroa	id.	1.376 »
19 —	Aorai	13	4	Rangiroa	id.	2.787 »
21 —	Titema	8	2	Takapoto	id.	5.536 »
22 —	Gauloise	125	6	Marquises	id.	98.687 »
22 —	Mariposa (courrier d'Amérique)	3.200	30	San Francisco	Coprah. 202.500 k. Vanille. 2.247 k. Cocos secs. 1.356 Fruits frais.	117.982 »
23 —	Cholita	306	14	Makatea	Marchandises diverses.....	12.018 »
24 —	Anapoto	38	18	Rurutu	id.	6.664 »
24 —	Rangiroa	12	4	Rangiroa	id.	1.571 »
25 —	Tiare Apetahi	24	4	Raiatea	id.	28.773 »
25 —	Noël	17	6	Rairoa	id.	3.890 »
28 —	Tearia	76	3	Tuamotu	id.	56.176 »
29 —	Orohena	21	2	Makatea	id.	10.982 »
29 —	Apirimaue	12	1	Kaukura	id.	2.227 »
29 —	Atoroteahi	17	»	Niau	id.	761 »
29 —	Cholita	306	7	Makatea	id.	23.092 »
29 —	S. T. Alexander	695	1	Raiatea	id.	500 »
30 —	Toerau	38	»	Niau	id.	12.651 »
						648.395 »

Service postal

Marche des courriers pour l'Amérique et l'Europe et retour

DÉPART TOUS LES 36 JOURS.

SEJOUR DU PAQUEBOT A PAPEETE : 4 JOURS

ALLER Durée moyenne du trajet : 25 jours (1)				RETOUR Trajet variant de 25 à 32 jours (2)			
PAPEETE — DÉPART	SAN FRANCISCO — ARRIVÉE	NEW-YORK — ARRIVÉE	PARIS — ARRIVÉE APPROXIMA- TIVE	PARIS — DERNIER DÉPART	NEW-YORK — ARRIVÉE	SAN FRANCISCO — DÉPART	PAPEETE — ARRIVÉE
2 novemb. 1910	14 novemb. 1910	18 novemb. 1910	26 nov. 1910.	Vendredi 9 décemb. 1910	Samedi 17 décemb. 1910	28 décemb. 1910	9 janv. 1911
8 décemb.	20 décemb.	24 décemb.	2 janv. 1911	20 janvier 1911	28 janvier 1911	2 février 1911	14 fév.
13 janvier 1911	25 janvier 1911	29 janvier 1911	6 fév.	24 février	4 mars	10 mars	22 mars
18 février	2 mars	6 mars	13 mars	31 mars	8 avril	15 avril	27 avril
26 mars	7 avril	11 avril	19 avril	5 mai	13 mai	21 mai	2 juin
1 ^{er} mai	13 mai	17 mai	25 mai	9 juin	17 juin	29 juin	11 juillet
6 juin	18 juin	22 juin	29 juin	21 juillet	29 juillet	6 août	18 août
19 juillet	31 juillet	4 août	11 août	25 août	2 septembre	11 septembre	23 sept.
22 août	3 septembre	7 septembre	14 sept.	29 septembre	7 octobre	17 octobre	29 octob.
27 septembre	9 octobre	13 octobre	20 octob.	3 novembre	11 novembre	22 novembre	4 décemb.
2 novembre	14 novembre	18 novembre	25 nov.	8 décembre	16 décembre	28 décembre	9 janv. 1912
8 décembre	20 décembre	24 décembre	1 ^{er} janv. 1912				

(1) Arrivés à New-York les courriers empruntent un des paquebots journallement en partance pour l'Europe et dont la traversée varie de 5 à 8 jours.

(2) Les correspondances de France pour Tahiti partant chaque samedi par la voie du Havre, un écart maximum de 7 jours peut se produire à San Francisco, entre l'arrivée et le départ de l'envoi de la dernière semaine.

Les envois, de Paris, des semaines précédentes, sont conservés à San Francisco jusqu'au départ du paquebot.

NOTA. — Le présent tableau, dressé spécialement pour le transport de la poste, ne peut être appliqué au voyage des agents de l'Administration allant de France à Tahiti, et vice-versa. Le tableau ci-après détermine les conditions de voyage des passagers.

SERVICE DES PASSAGERS

Départ de Papeete pour San Francisco et vice-versa tous les 36 jours.

PAPEETE — DÉPART	SAN FRANCISCO — ARRIVÉE	NEW-YORK — Départ par paquebot français le jeudi à 10 heures du matin	PARIS — ARRIVÉE APPROXIMA- TIVE	PARIS — DERNIER DÉPART	NEW-YORK — ARRIVÉE	SAN FRANCISCO — DÉPART	PAPEETE — ARRIVÉE
2 novemb. 1910	14 novemb. 1910	24 novemb. 1910	2 déc. 1910	Vendredi 9 décemb. 1910	Samedi 17 décemb. 1910	28 décemb. 1910	9 janv. 1911
8 décembre	20 décemb.	29 décemb.	6 janv. 1910	13 janvier 1911	21 janvier 1911	2 février 1911	14 février
13 janvier 1911	25 janvier 1911	2 février 1911	10 février	24 février	4 mars	10 mars	22 mars
18 février	2 mars	9 mars	17 mars	31 mars	8 avril	15 avril	27 avril
26 mars	7 avril	20 avril	28 avril	5 mai	13 mai	21 mai	2 juin
1 ^{er} mai	13 mai	25 mai	2 juin	9 juin	17 juin	29 juin	11 juillet
6 juin	18 juin	29 juin	7 juillet	21 juillet	29 juillet	6 août	18 août
19 juillet	31 juillet	10 août	18 août	25 août	2 septembre	11 septembre	23 septemb.
22 août	3 septembre	14 septembre	27 septemb.	29 septembre	7 octobre	17 octobre	29 octob.
27 septembre	9 octobre	19 octobre	27 octobre	3 novembre	11 novembre	22 novembre	4 décemb.
2 novembre	14 novembre	23 novembre	1 ^{er} décemb.	8 décembre	16 décembre	28 décembre	9 janv. 1912
8 décembre	20 décembre	28 décembre	5 janv. 1912				